

Quel avenir pour le bateau-chapelle « Je Sers » dans les Yvelines ?

L'association qui gère les activités humanitaires de l'incontournable paroisse flottante de Conflans a annoncé une fermeture définitive sur les réseaux sociaux.



Amarré sur le quai de la République à Conflans, le bateau-chapelle Je Sers aide les plus démunis en les accueillant à bord. ©Abjs

Par Joseph CANU Publié le 2 Mai 2024 à 08 : 56

Quel avenir pour Je Sers, le bateau-chapelle de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) ?

Une petite église sur l'eau en quelque sorte. Véritable institution flottante à vocation religieuse et sociale amarrée sur le quai de la République à Conflans, le bateau-chapelle Je Sers, long de 70,26 mètres et large de 8,10 mètres, est l'une des singularités de la capitale française de la batellerie.

« Fermeture définitive le 30 juin »

Or, depuis plusieurs jours, son avenir semble en sursis. « Nous avons le regret de vous annoncer que l'Association Bateau Je Sers (Abjs) fermera définitivement ses portes le 30 juin 2024 », a expliqué, sur sa page Facebook, l'association qui gère les activités humanitaires du bateau-chapelle depuis 2021. « Le conseil d'administration de l'Abjs, en sa séance du 17 avril, a pris connaissance de la décision prise par la Province d'Europe des Augustins de l'Assomption de mettre fin à sa mission à Conflans et par conséquent à l'œuvre sociale qu'elle a créée », précise-t-elle. Un communiqué qui a suscité l'étonnement et l'indignation générale.

« Une responsabilité importante »

Car, outre ses fonctions religieuses, ce chaland en béton armé, d'abord dédié aux marinières et à Saint-Nicolas, accueille et vient en aide aux personnes en souffrance, toutes nationalités et croyances confondues. « Nous assurons l'accès au droit, des distributions alimentaires et des

produits d'hygiène, des cours de français et un accueil quotidien de ceux qui le souhaitent, ne serait-ce que pour leur offrir un café », confie le père Protais Kabila-Kalondo, curé de la paroisse fluviale Je Sers – aumônerie de la batellerie, supérieur de la communauté assumptionniste.

Des distributions de colis alimentaires sont ainsi organisées tous les samedis matin et des messes accueillent quotidiennement une cinquantaine de chrétiens.

« Nous avons une responsabilité importante », insiste le curé du bateau-chapelle, qui a échangé durant plusieurs jours avec les instances des Augustins de l'Assomption pour préserver les activités. Le père Protais Kabila-Kalondo se veut ainsi rassurant : « nous ne fermerons ni le bateau ni l'église », assure-t-il. Affaire à suivre.



Depuis 2011, les bénéficiaires viennent surtout du Tibet. ©Abjs

Asile des Tibétains

Créée en 1935 par l'abbé Joseph Bellanger de l'église des bateliers pour répondre à l'apparition d'une nouvelle pauvreté, liée aux suites de la Grande Guerre et à la crise de 1929, Je Sers a été couronnée par l'Académie française, puis reconnue d'utilité publique le 22 décembre 1952.

Classée Patrimoine fluvial dans la Catégorie technique, la péniche a longtemps hébergé de nombreux Tibétains ayant fui les répressions du régime chinois, via l'association La Pierre blanche. Pour des raisons de sécurité, la structure qui accueille toujours ces réfugiés ne peut, en revanche, plus les héberger depuis 2018.